

Point d'indice, grilles, retraites... Élisabeth

Borne déjà mise sous pression

Huit des 9 syndicats de la fonction publique viennent d'interpeller la nouvelle Première ministre, notamment sur la question des salaires et du pouvoir d'achat des agents publics. Les organisations syndicales réclament ainsi une *“forte”* revalorisation du point d'indice *“dans les plus brefs délais”*. Cette promesse d'Emmanuel Macron n'a en effet pas encore été concrétisée.

La nouvelle Première ministre, Élisabeth Borne, est prévenue. Les syndicats de la fonction publique attendent beaucoup de son futur gouvernement, dont la nomination se fait encore attendre. Une large coalition d'organisations syndicales – 8 des 9 syndicats de la fonction publique – vient ainsi de l'interpeller dans un courrier daté du mardi 17 mai. La lettre a également été adressée au Président réélu, Emmanuel Macron.

Pour ce début de nouveau quinquennat, *“des mesures importantes doivent être prises sans attendre”*, y soulignent la CGT, FO, l'Unsa, la FSU, Solidaires, la FA-FP, la CFE-CGC et la CFTC. Seule la CFDT n'a pas signé ce courrier [*lire l'encadré à la fin de l'article*].

Les organisations syndicales profitent de cette démarche quasi unitaire pour dresser un constat critique du premier mandat d'Emmanuel Macron, avec une référence à la crise sanitaire notamment : *“Ces deux dernières années en particulier, la nécessité des services publics pour la population et l'engagement sans faille des agents publics ont été reconnus et salués. Pour autant, force est de constater que la traduction concrète et à la hauteur nécessaire de cette reconnaissance n'est pas au rendez-vous.”*

Indexer le point d'indice sur le coût de la vie

Sans surprise, la première des *“urgences”* identifiées par ces 8 syndicats est relative aux salaires et au pouvoir d'achat des agents publics. À leurs yeux, la situation est aujourd'hui *“inacceptable”*. L'occasion pour les représentants du personnel de pointer un traitement minimum qui *“court après le Smic”*, des *“personnels émargeant aux plus faibles rémunérations de plus en plus nombreux”*, des qualifications *“peu ou mal reconnues”* ou encore des déroulements de carrière *“dégradés”*, voire qui *“n'existent tout simplement plus”*.

À lire aussi :

Le dégel du point d'indice de la fonction publique se prépare

Dans leur viseur, surtout : la *“quasi-absence d'augmentation et de mesures générales”* depuis une décennie qui, selon eux, est la *“cause principale”* de l'*“état”* dans lequel se trouve aujourd'hui la fonction publique. Les organisations syndicales en profitent ainsi pour une demander une forte revalorisation du point d'indice, et ce *“dans les plus brefs délais”*. *“L'amélioration de tous les niveaux de la grille indiciaire et des carrières par des mesures générales est un impératif du début du quinquennat”*, soulignent-ils. À propos du point d'indice, les syndicats jugent aussi *“pertinente”* la mise en place d'un *“dispositif d'indexation”* de sa valeur *“sur l'évolution du coût de la vie”*.

Emmanuel Macron, pour rappel, a promis un dégel durant la campagne présidentielle. Cette revalorisation générale devrait être intégrée dans le cadre du projet de loi de finances rectificative, que l'exécutif compte présenter dans la foulée des élections législatives de juin. La concrétisation de ce dégel (dont l'ampleur n'est pas encore connue) sera donc conditionnée au résultat qui sortira des urnes.

Prêts à discuter avec le nouveau gouvernement

Autre urgence mise en avant par les syndicats : la question des retraites. Ils défendent farouchement le régime actuel de retraite des agents publics et s'opposent au projet présidentiel en affichant leur *“hostilité à tout nouveau recul de l'âge légal”* de départ à la retraite.

Les 9 organisations syndicales évoquent aussi la nécessité de *“faire évoluer d'autres dossiers structurants”* comme le besoin d'*“avancer plus vite vers l'égalité professionnelle”*, de *“restaurer la grille indiciaire”*, de *“redonner de l'amplitude aux carrières”*, de *“réduire la précarité de l'emploi”* ou encore de donner des *“moyens pour le service public”* ainsi que des *“conditions d'exercice de la démocratie sociale et de la représentation des personnels”*.

À lire aussi :

Rémunérations et organisation des catégories A, B, C : Macron veut ouvrir un gros chantier

Place désormais aux discussions entre le nouveau gouvernement et les organisations syndicales ? Les représentants du personnel, en tout cas, y sont prêts. *“Nous sommes d'ores et déjà disponibles afin de négocier les réponses positives qui ne sauraient être différées”*, soulignent-ils dans leur courrier en mettant en avant la *“large dimension sociale”* promise pour cette nouvelle mandature.

Durant la campagne présidentielle, Emmanuel Macron avait dit vouloir *“rebattre les cartes de l'organisation de la rémunération”* dans la fonction publique avec notamment une *“réforme complète”* des grilles. *“Le système de catégories C, B et A a beaucoup de rigidités, il est un peu à*

bout de souffle”, a-t-il souligné, promettant d’engager ce chantier “à l’été”. Les syndicats l’attendent donc aujourd’hui de pied ferme. Il reste quelques jours avant que ne commencent les discussions sur le dégel du point d’indice. Celles-ci doivent en effet débiter avant la fin du mois, dès la nomination du nouveau gouvernement.

Pourquoi la CFDT n’a pas signé le courrier intersyndical

“Si le courrier avait uniquement porté une demande au gouvernement d’agir rapidement pour tenir ses promesses sur l’augmentation de la valeur du point, nous aurions pu être favorables à nous y associer, à condition d’y retrouver sans conditionnel notre revendication sur des modifications d’urgence des grilles, car les exigences de nos fédérations sont fortes sur ce point”, explique la secrétaire générale de la CFDT Fonctions publiques, Mylène Jacquot. Son organisation, poursuit-elle, s’était déjà *“clairement exprimée”* sur les sujets de pouvoir d’achat, de retraites et sur ses attentes en matière de démocratie sociale. *“À ce stade donc, nos fédérations, ayant constaté que les possibilités d’amendements étaient réduites, ont été défavorables à ce que nous nous joignons à l’initiative proposée”,* précise Mylène Jacquot.

LES DERNIÈRES ACTUALITÉS

PAR BASTIEN SCORDIA

18 mai 2022, 15:25, mis à jour le 20 mai 2022, 13:27